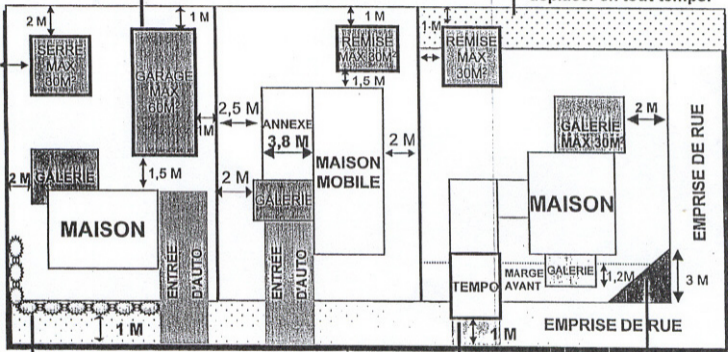


SECTEUR RÉSIDENTIEL

Aucune fenêtre n'est permise à moins de 1.5 mètre d'une ligne de terrain

SERVITUDE:

Toute construction sur une servitude est de l'entière responsabilité du propriétaire et doit facilement se déplacer en tout temps.



HAIE OU CLÔTURE

1m de haut le long de la chaussée ainsi que dans la cour avant, et 2m de haut dans les autres marges.

RUE

BORDURE DE RUE

1^{ER} OCTOBRE AU
15 MAI

TRIANGLE DE
VISIBILITÉ

N.B.: LES DISTANCES INSCRITES SONT DES MINIMUMS.